



Forum Forêt Partageons nos belles histoires

Les forestiers avaient rendez-vous, les 15 et 16 avril derniers, à Paris pour la clôture du Forum Forêt. Changement climatique, construction, énergie, biochimie, jeunesse... Une occasion de montrer les atouts de la filière forêt-bois française.

« Le bois et la forêt n'ont que de belles histoires à raconter. Nous sommes 3,5 millions à les connaître : partageons-les ! Nous n'en serons que mieux entendus ».

Antoine d'Amécourt, président du CNPF

Un atout contre le changement climatique

Trois leviers ont été rappelés par Jérôme Mousset, responsable du département agriculture et forêt à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) : le stockage du carbone dans le sol et la biomasse, en premier lieu. Ensuite, utiliser le bois issu de nos forêts prolonge ce stockage pendant toute la durée de vie des produits. Enfin, le bois est un substitut aux énergies fossiles et aux ressources non renouvelables : c'est le plus important des leviers pour diminuer nos émissions. Ces leviers sont en interaction, comme Jean-Luc Peyron, directeur

d'Ecofor, l'a illustré, enjoignant à l'assistance de « regarder globalement les choses : que se passe-t-il lorsque l'on exploite plus de bois ? » Modifier 1 % du stock sur pied par défrichement correspond à augmenter de 17 % nos émissions annuelles de gaz à effet de serre. Dans le même temps, substituer le bois aux énergies fossiles permet d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Aller à l'encontre des idées reçues

La table ronde sur la gestion forestière a été l'occasion, pour Marc-Antoine de Sèze, président de PEFC France, de présenter une vidéo sur les idées reçues sur la forêt. Six consommateurs y étaient interrogés sur la forêt en tant qu'acteurs économiques, l'utilité de la gestion forestière et son rôle pour atténuer les effets du changement climatique. Chaque idée fautive - « couper du bois est mauvais pour la forêt », « celle-ci est un secteur

économique en perte de vitesse », « elle n'a rien à voir avec le climat en Europe »... étant exprimée, les consommateurs se trouvaient agréablement surpris par les données concrètes les contredisant.

« On aime la forêt, on aime le bois, mais on préfère ignorer ce qui se passe entre les deux, c'est comme avec les animaux de la ferme et la viande... »

Jonathan Lenglet, étudiant AgroParisTech

Pour Pierre Faucher, président du syndicat des propriétaires forestiers du Puy-de-Dôme, « en certifiant toutes nos forêts et en mettant des panneaux PEFC, chacun comprendra à quoi sert de couper des arbres : mettre du bois dans nos maisons. Il faut l'expliquer. » Bertrand Servois, président de la coopérative Unisylva (Auvergne, Bourgogne, Centre et Limousin) approuve : « dans les ventes groupées, les bois labellisés partent mieux que les autres : c'est un gage de qualité de la gestion forestière et les utilisateurs en demandent. »

Répondant à une préoccupation montante chez les propriétaires sur le devenir des essences à l'aune de l'évolution du climat, Florentin Madrolles, ingénieur au CRPF Normandie, a présenté le projet Ecogeodyn : une cartographie à l'horizon 2100 de l'évolution potentielle des aires de répartition des essences, permettant de proposer une gestion adaptée. Et Bertrand Servois de préciser : « ce n'est pas parce que les arbres d'une forêt ne sont pas adaptés à l'évolution du climat qu'il faut les couper, mais cela permet de replanter en connaissance de cause et de mettre en place une sylviculture plus dynamique en cours de gestion ».

La construction est l'avenir du bois

La deuxième table ronde de la journée du 15 avril fut l'occasion de valoriser la place du bois dans nos bâtiments. Une place bien maigre : « il y a dix ans, la part du bois dans la construction ne représentait que la place des plinthes dans une maison », s'amusa à rappeler Antoine d'Amécourt, président de Fransylva. Une part toujours faible aujourd'hui, puisqu'elle se situe entre 8 et 10 % en France alors qu'elle dépasse les 20 % dans le monde, selon Georges-Henri Florentin, directeur général de l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

Pour Michel Veillon, directeur d'Ossaboïs, les avantages du bois sont multiples, à commencer par sa facilité et sa rapidité de mise en œuvre, sans compter qu'il produit moins de nuisances que d'autres matériaux sur les chantiers. Ses performances d'isolation ainsi que ses qualités en ossature en font un bon allié de la maison passive. Un intérêt confirmé par Stanislas Pottier, président de l'Association pour le développement du bâtiment bas carbone, qui insiste également sur la recyclabilité du bois et appelle de ses vœux la mise en place de plateformes de réutilisation et de recyclage, permettant ainsi de prolonger, au-delà de la vie du bâtiment, la durée de vie et donc de captage de CO₂ du matériau.

Le bois ne se limite pas à la maison individuelle, un marché qu'Ossaboïs a décidé il y a quinze ans de laisser aux artisans-charpentiers pour se consacrer aux bâtiments publics et collectifs. « Aujourd'hui, le bois n'a plus de limites architecturales et présente de moins en moins de contraintes, sans que son prix

soit forcément plus élevé », précise Michel Veillon, citant en exemple, comme d'autres intervenants, les bâtiments de grande hauteur qui voient le jour dans notre pays.

« Avec le Plan national bois qui va être décliné régionalement, nous avons des objectifs, des orientations et des priorités. Si l'on y met les moyens adéquats, nous allons pouvoir construire de belles choses ».

Anne-Marie Bareau, présidente Union régionale Auvergne

Cependant, les intervenants à la tribune regrettaient tous le retard pris par la France dans l'industrialisation du matériau bois : Ossaboïs ne peut pour le moment s'approvisionner en bois français qu'à 50 % et des usines de CLT (abréviation de l'anglais Cross Laminated Timber : bois lamellé croisé) voient à peine le jour en France, alors qu'elles existent en Allemagne depuis les années 1990.

Un retard qui est en train de se combler pour Sylvie Alexandre, déléguée interministérielle pour la forêt et le bois, venue conclure la table ronde. « Les atouts du bois doivent profiter aux bois de nos forêts », admit-elle, en réponse à un participant regrettant que l'augmentation de la demande de bois dans la construction ne se répercute pas sur le prix du bois sur pied. Pour cela - et le forum bois est à cet égard une belle réussite - il faut rompre, selon elle, avec « l'habitude de la filière d'ignorer les partenaires de l'amont ou de l'aval, selon où l'on se situe. » Un travail collectif est nécessaire, à l'image de la mission Innovation menée conjointement par le FCBA, le CNPF, l'IDF, l'INRA et la Caisse des Dépôts pour le compte du Ministère de l'agriculture.

Dans le bois, tout est bon !

Introduisant la table ronde consacrée aux nouveaux usages du bois, Joëlle Kergreis, directrice exécutive adjointe des programmes à l'Ademe, a rappelé que la forêt est une ressource récréative, patrimoniale, économique et environnementale et un atout pour l'inversion du modèle économique dans le cadre de la transition énergétique. Les objectifs que l'Ademe accompagne sont de valoriser davantage de bois et de replanter, par le biais du Fonds chaleur, du programme d'investissement d'avenir (Commissariat général à l'Investissement) où la filière a des opportunités à saisir, et l'appel à projets Dynamic Bois qui a été relancé pour 20 millions d'euros en 2016. Henri Husson, directeur adjoint du CRPF Aquitaine est venu illustrer cet appel en présentant son projet de mise en valeur de 1 400 hectares supplémentaires.

Parmi les nouveaux usages du bois - et « nouveau » est impropre, il faudrait plutôt parler d'anciens usages remis au goût du jour -, la chimie verte tient une bonne place. Biolie, une société basée à Nancy depuis 2012, a ainsi breveté une technique d'extraction enzymatique qu'elle applique notamment aux graines de sapins des Vosges non germées pour créer des composants anti oxydants dont est friande l'industrie cosmétique. « C'est un marché de niche », convient Nicolas Attenot, président et cofondateur. « Avec 100 kg de graines, nous produisons 21 kg d'huile végétale, mais elle peut être valorisée jusqu'à 1 500 €/kg » : un chiffre qui n'a pas manqué d'attirer l'attention de l'assistance. « Le principe permet de valoriser les sous-produits agricoles locaux, comme les écorces, les aiguilles, les racines... » Autant de coproduits de la gestion forestière qui, de marché de niche en marché de niche, pourraient trouver de véritables débouchés.

« Acceptons que le bois serve à autre chose qu'à ses débouchés d'antan. Tous les coproduits de la forêt ont une utilité, et peuvent même avoir une forte valeur ajoutée, comme dans la cosmétique ».

Bruno de Jerphanion, président du CRPF Rhône-Alpes

Hervé Le Bouler, responsable des questions forestières pour France Nature Environnement, s'est fait l'inattendu porte-parole de la juste rémunération des forestiers : « où va remonter la plus-value de ces nouvelles silviculture vallées », demande-t-il. « La baisse de la valeur du bois est inacceptable. Car si un propriétaire forestier rentabilise bien 4 hectares, il acceptera plus facilement d'en laisser un demi en libre évolution, gage de préservation de la biodiversité. Un bon forestier est un forestier correctement rémunéré, de notre point de vue ! » Pour cela, il appelle de ses vœux un développement du lobbying forestier dans les instances décisionnelles.

Quant au bois énergie, Hervé Le Bouler pense qu'il « est à la filière ce que l'épluchure est à la pomme de terre : un marché temporaire, en attendant mieux. Il faut privilégier les autres usages », plus valorisants. « Il faut une valorisation matière optimale », acquiesce Joëlle Kergreis (Ademe). « Bannissons la notion de sous-produits : il existe une multitude de coproduits dans la forêt. Pour que la plus-value remonte au propriétaire, il faut aller chercher des débouchés pour l'ensemble de ces produits, vers un optimum économique. Même si certains marchés ne concernent pas des quantités importantes, comme dans la cosmétique, leur valorisation est intéressante financièrement, mais aussi parce qu'elle redore l'image de la filière dans sa globalité. »

La relève est assurée

Si de l'avis de nombreux participants, l'image de la forêt doit être « dépoussiérée », elle a pris un coup de jeune le 16 avril, où la parole était donnée notamment à des étudiants d'AgroParisTech. Ils ont enthousiasmé l'assistance par leurs projets réunissant les préoccupations environnementales et économiques. C'est Élodie Lematte, conseillère chargée des affaires financières, sociales et de la filière forêt-bois auprès du Ministre de l'agriculture, qui a introduit leurs présentations, saluant l'« école française » du bois. Mais cette filière doit cependant internationaliser ses cursus tout en rapprochant les formations amont et aval, encore trop séparées.

« C'est en travaillant tous ensemble, de l'amont à l'aval, que l'on y arrivera. Il faut que les propriétaires forestiers intègrent aussi les problématiques de l'aval ».

Yves Peillon, président Union du Rhône

Un message entendu par Jonathan Lenglet et sa thèse sur la filière bois qui emprunte à des disciplines comme la sociologie ou l'anthropologie, peu utilisées dans ce secteur. Mais aussi par Jérémy Duffau, qui réorientera les activités de la ferme paternelle vers l'agroforesterie quand il aura achevé ses « bien longues études pour être paysan ». Antoine Leluc, après son année au Centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Croigny (Aube), projette de créer une plantation de sapins de Noël bio dans le Morvan après une étude de marché digne de ce nom. Quant à Marine Vallée, elle a travaillé à la direction territoriale Rhône-Alpes de l'ONF sur le positionnement des projets de desserte en tenant compte de la biodiversité et en prévoyant des mesures compensatoires adaptées. Un procédé reproductible à d'autres régions.

Concluant ces deux journées, Antoine d'Amécourt a voulu « redonner le moral aux propriétaires forestiers : ce que l'on va faire avec le bois est hautement important et nous avons le soutien des pouvoirs publics, au premier rang desquels le Ministre de l'agriculture qui a véritablement pris les choses en main pour mobiliser du bois et relancer sa consommation. Il était temps : nous représentons pas moins d'un tiers du territoire national : cela compte ! »

Dossier réalisé par Christel Leca



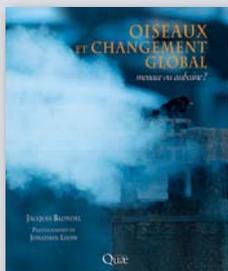
Oiseaux et changement global

Menace ou aubaine ?

Septembre 2015 - Jacques Blondel

Éditions Quae - 26 €

Disponible en librairie ou sur www.quae.com



L'époque que nous vivons est marquée de profondes mutations. Savons-nous qu'observer les oiseaux, sentinelles de l'état de l'environnement, pourrait nous en apprendre beaucoup ?

L'auteur, à travers des cas précis de changements sur leur mode de vie, nous livre un propos ni catastrophiste ni trop optimiste, richement illustré par les photographies de Jonathan Lhoir.

Brèves histoires d'ours...

...et d'autres bêtes en Slovénie

Février 2016 - Philippe Doré

Éditions L'harmattan - 24,50 €

Disponible en librairie ou sur www.editions-harmattan.fr

En Slovénie, la vie est exubérante dans la hêtraie-sapinière. L'ours y est roi, mais on croise aussi loup, lynx, blaireau, chouette de l'Oural... L'ours reste l'emblème du monde sauvage face à une modernité destructrice, et pour le naturaliste son monde est une redécouverte de la nature vraie. Trente histoires courtes résument la passion de l'auteur.

